

### Questions orales

**M. Lewis:** Ce que lui, ancien doyen d'une faculté de droit, a dit ou la façon dont il l'a dit ne me préoccupe pas particulièrement. Ce qui me préoccupe—je termine dans une minute...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député fait le même rappel au Règlement que le député de Peace River et d'autres députés. Si je donne la parole au député de York-Sud, je suis certain qu'un grand nombre de députés voudront prendre la parole au même sujet et discuter, en long et en large, ce que le ministre a dit et la question de savoir si ces commentaires faits à la Chambre étaient exacts. Une fois de plus, je ne pense pas que nous ferions œuvre utile.

**M. Lewis:** Monsieur l'Orateur, je termine ce rappel au Règlement en disant qu'étant donné que le ministre de la Justice a été expressément chargé de cette conférence de l'Ouest, ce qui préoccupe et doit préoccuper les députés de tous les côtés de la Chambre c'est que le ministre chargé, à certains égards, d'organiser cette conférence aurait dû avoir la décence de se taire.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je doute que le député puisse concilier cette déclaration avec un rappel au Règlement. Je pense qu'il n'y a absolument pas de rappel au Règlement.  
[Français]

L'honorable député de Lotbinière a maintenant la parole, et je m'excuse auprès de lui.

\* \* \*

### L'AGRICULTURE

#### LES GRAINS DE PROVENDE—DISCUSSION DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT AU COURS DE LA CONFÉRENCE DES PREMIERS MINISTRES DE L'OUEST

**M. André Fortin (Lotbinière):** Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

A la suite de la rencontre des premiers ministres de l'Ouest et compte tenu de la prochaine rencontre qui doit avoir lieu au cours du mois de juillet entre le très honorable premier ministre et les premiers ministres de l'Ouest, peut-il dire si l'on étudiera, lors de cette rencontre, en juillet, la question de la politique actuelle des grains de provende et, en particulier, des réformes que le gouvernement a l'intention d'effectuer pour assurer une politique de justes prix des grains de provende en faveur des producteurs de l'Est du Canada?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le président, on a inscrit à l'ordre du jour un sujet qui traitera des problèmes agricoles en général, et je suis convaincu que ces problèmes qui préoccupent beaucoup de députés de ce côté-ci de la Chambre seront discutés.

#### LES GRAINS DE PROVENDE—ANNONCE DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT AVANT LE 1<sup>er</sup> AOÛT

**M. Roch La Salle (Joliette):** Je désire poser une question supplémentaire, monsieur le président. J'aimerais demander au très honorable premier ministre, compte tenu de ce qu'on avait promis dans le discours du trône, si la décision du gouvernement au sujet de la politique des grains de provende sera annoncée avant le 1<sup>er</sup> août?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le président, c'est effectivement ce que nous avons  
[M. Lewis.]

déclaré dans le discours du trône et, naturellement, nous tiendrons parole.

#### LES GRAINS DE PROVENDE—RELATION POSSIBLE ENTRE LA CONFÉRENCE DES PREMIERS MINISTRES DE L'OUEST ET LA DATE DE L'ANNONCE DE LA POLITIQUE

**M. André Fortin (Lotbinière):** Je désire poser une très brève question supplémentaire, monsieur le président.

Le très honorable premier ministre peut-il dire s'il existe une relation entre cette conférence qui doit avoir lieu, si nos renseignements sont bons, le 26 juillet, et l'annonce de la politique des grains de provende le 1<sup>er</sup> août?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Non, monsieur le président. Les deux sujets peuvent coïncider, mais il n'existe pas de relation précise. Nous avons cherché, pour la tenue de la conférence de l'Ouest, des dates qui seraient opportunes pour l'ensemble des gouvernements de l'Ouest et le gouvernement fédéral, et c'est à la suite de certaines recherches et d'échanges de correspondance que nous en sommes arrivés à déterminer ces dates.

\* \* \*

[Traduction]

### LES AFFAIRES FÉDÉRALES-PROVINCIALES

#### LA PROCHAINE CONFÉRENCE DE L'OUEST—LA DISCUSSION DES GRIEFS DE LONGUE DATE

**M. Jake Epp (Provencher):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Étant donné que dans une de ses réponses il faisait une différence entre les problèmes à discuter à la conférence économique de l'Ouest et les griefs de longue date, nous donnera-t-il l'assurance que ces griefs de longue date sont, premièrement, valables et, secondement, si tel est le cas, nous dira-t-il si l'on souhaite les inscrire à l'ordre du jour afin d'en discuter et pour qu'une solution soit trouvée conjointement par le gouvernement fédéral et les premiers ministres de l'Ouest?

● (1450)

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, peut-être que je n'ai pas été assez précis en faisant des distinctions entre les deux. Je répondrai au député que j'ai tenté de faire état de l'entretien que j'ai eu avec les premiers ministres de l'Ouest, précisant que si nous essayions d'inscrire 20, 30 ou 40 sujets à l'ordre du jour, il serait probablement impossible de les étudier à fond, et je les ai encouragés à essayer de se mettre d'accord, de concert avec nous, sur un ordre du jour qui mettrait l'accent sur les principaux points en litige, sur les grands thèmes qui seront effectivement abordés. Voilà à quoi nous essayons d'en arriver en établissant l'ordre du jour. Je ne crois pas qu'il soit encore définitif au sens strict, mais il est certain que c'est le but que nous visons. Nous n'avons pas d'objection à aborder d'autres sujets, mais je tiens à préciser à la Chambre que notre objectif est de discuter des problèmes à fond et non pas d'une manière superficielle.